

Schéma français d'évaluation et de certification de la sécurité des technologies de l'information

CERTIFICAT ANSSI-CC-2018/51-R02

Ce certificat est associé au rapport de certification ANSSI-CC-2018/51-R02

CENTAURUS_FB_04

Référence : **CENTAURUS_TOE_v4**

Développeur : THALES DIS France SAS
Commanditaire : THALES DIS France SAS
Centre d'évaluation : CEA - LETI

Critères Communs version 3.1, révision 5

EAL5 Augmenté
(ALC_DVS.2, AVA_VAN.5)

conforme au profil de protection :
Security IC Platform Protection Profile with Augmentation Packages
BSI-CC-PP-0084-2014

Date de validité : date de signature + 5 ans.

Paris, le 22 juillet 2024

Le directeur général de l'Agence
nationale de la sécurité des systèmes
d'information

Vincent STRUBEL

[ORIGINAL SIGNE]



Dans le cadre du CCRA, ce certificat est reconnu au niveau EAL2.

Ce certificat est émis conformément au décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et systèmes des technologies de l'information.

Le produit, objet de cette certification, a été évalué par CEA-LETI sis en France en appliquant la *Common Methodology for Information Technology Security Evaluation*, version 3.1, révision 5, conforme aux Critères communs, version 3.1, révision 5.

Ce certificat s'applique uniquement à cette version spécifique de produit dans sa configuration évaluée. Il ne peut être dissocié de son rapport de certification complet. L'évaluation a été menée conformément aux dispositions du SOG-IS, du CCRA et du schéma français. Les conclusions du centre d'évaluation, formulées dans le rapport technique d'évaluation, sont cohérentes avec les preuves fournies.

Ce certificat ne constitue pas en soi une recommandation du produit par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information et ne garantit pas que le produit certifié soit totalement exempt de vulnérabilités exploitables.